

# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864)

Jacques Nolet, (AQEP, AEP)

Dans cet article, nous traiterons de l'utilisation qu'a faite le bureau de poste de Québec de la marque «changeling», une marque caractéristique de ce bureau puisque huit bureaux québécois seulement l'ont utilisée.

## DÉVELOPPEMENT

Après avoir réglé la question de l'**appellation** «changeling», nous en analyserons les **principaux éléments** et nous terminerons par son **utilisation postale**. Ce qui nous permettra d'obtenir une vue d'ensemble significative de l'emploi du «changeling» par le bureau de poste de Québec, dans une toute première communication qui l'analyse spécifiquement dans la littérature spécialisée en histoire postale québécoise.

## I — APPELLATION

Comme nous avons traité sa désignation de long en large dans deux articles précédents (voir la bibliographie), nous invitons les lecteurs à s'y référer pour en avoir une bonne idée.

Nous optons pour le terme «changeling» créé par Frank W. Campbell, (F.W. Campbell, 1958, p. 56) qui représente bien l'évolution qu'a connue cette oblitération au cours de son utilisation dans la province de Québec. En particulier au bureau de poste de Trois-Rivières, où l'usure rapide du marteau engendra trois types différents de

## Le bureau de poste de Québec

Le bureau de poste de Québec fut le premier à s'ouvrir dans la vallée du Saint-Laurent durant l'été de 1763 et à l'initiative de Hugh Finlay, le véritable créateur du système postal canadien, qui établit également des succursales à Trois-Rivières et à Montréal.

Le bureau de Québec se distingua par l'utilisation de nombreux types d'oblitération particuliers qui font aujourd'hui le bonheur des collectionneurs mais causent des maux de tête aux spécialistes de l'histoire postale. Mentionnons, par exemple, la marque *Bishop* (1774-1799), le *Porte-Bishop* (1778 - 1799), les «rectilignes» (1785-1818), les «fleurons» (1804-1830), les «PAID», etc.

cette marque postale. L'empreinte, au fil du temps, se modifia et changea (d'où le terme anglais «changeling») et l'expression anglaise décrit parfaitement bien cette évolution.

Nous aurions préféré utiliser un terme français pour la désignation de cette marque postale, mais l'expression anglaise correspond davantage à la réalité. Voilà pourquoi nous avons finalement opté ici pour le terme anglais «changeling».

## II — ÉLÉMENTS ESSENTIELS

Nous ne reprendrons pas ici les généralités déjà évoquées sur cette marque postale dans nos articles précédents pour présenter les éléments essentiels du type «changeling» utilisé par le bureau de poste de Québec. Nous nous contenterons plutôt de fournir les informations spécifiques à l'empreinte du bureau de poste de Québec : description (A), marteau (B), types (C), durée d'utilisation (D), encres (E), dateur (F) et lettres dans le dateur (G).

### A) Description



*La marque «changeling» de Québec, (tiré de F.Jarrett, 1975, p. 425)*

ultérieurement.

### (1) identification

Parlons d'abord de l'identification du bureau utilisant cette empreinte : nom du bureau et province d'origine. Le nom «QUEBEC» se trouve dans la partie supérieure de la frappe, tandis que l'acronyme de la province «C.E.» est situé au bas de la frappe. Cet acronyme «C.E.» fut le plus souvent utilisé par les empreintes du type «changeling» employées par les bureaux de poste dans la province de Québec, sauf pour deux bureaux (Montréal et Trois-Rivières) qui retiennent plutôt «L.C.».

### (2) dateur

Quant au dateur, il se retrouve dans la partie centrale du cachet. Il se compose du quantième (premier élément), du mois (deuxième élément) et de l'année (troisième élément). La disposition de ces éléments variera au fil des ans comme nous le verrons dans la troisième partie de cette communication .

### B) Marteau

De multiples éléments peuvent également se rattacher au marteau oblitérateur : lettrage (1) et dimensions (2) en particulier. Les autres éléments du marteau seront évoqués un peu plus loin.

#### (1) lettrage

Selon Frank W. Campbell, le lettrage de ce marteau est formé de lettres appartenant à la catégorie dite «style romain» (F.W. Campbell, 1958, p. 1) ou composé de caractères droits avec empattement. Toutes les empreintes québécoises appartenant au type «changeling» appartiennent à cette fonte.

#### (2) dimension

La dimension de l'empreinte «changeling» utilisée par le bureau de poste de Québec est d'environ 34 mm, tout comme les sept autres frappes employées dans la province.

Il n'y aura pas de différence notable dans cette empreinte durant toute la durée d'utilisation du «changeling» par le bureau de poste de Québec, à part évidemment la disposition des éléments du dateur. C'est une autre question que nous aborderons un peu plus loin dans cet article.

Il en résulte donc l'une des plus grandes marques circulaires utilisées à Québec parmi toutes les frappes postales générales ou spé-

cifiques de ce bureau de poste, à partir des années 1774-1775.

### C) Types

À cause de l'usure rapide du marteau, plusieurs variantes notables apparaissent et les marques produites seront «souvent mal venues» (G. Teyssier & M. Beaupré, 1998, p. 7).

Bien qu'apparaissent au fil des ans des modifications dans l'empreinte «changeling» de Québec, nous ne croyons pas utile de classifier les marques postales de ce type en plusieurs sous-types comme nous l'avons fait pour le bureau de poste de Trois-Rivières.

Il n'y aura donc qu'un seul type dans la marque postale «changeling» utilisée par le bureau de poste de Québec, avec cependant quelques variantes somme toute assez mineures dans le cas présent (tant dans le cercle que dans la forme des caractères d'imprimerie).

### D) Durée d'utilisation

D'après les spécialistes d'histoire postale canadienne, le bureau de poste de Québec reçut en 1856 une empreinte du type «changeling» (Jacques Charron, 1970, p. 7).

Son emploi à cet endroit se poursuivra jusqu'en 1864 (F.W. Campbell, 1958, p. 43). Nous verrons ultérieurement jusqu'à quel mois nous pouvons raisonnablement en préciser la cessation.

Cet usage d'environ huit ans et demi constitue le plus long laps de temps après la durée record de l'emploi du «changeling» par le bureau de poste de Trois-Rivières, qui s'établit à dix ans environ.

### E) Encres

Selon les spécialistes cités précédem-

ment, seule l'encre rouge a été utilisée par le bureau de poste de Québec pour apposer cette empreinte sur le courrier reçu dans cette ville. Mais nous possédons dans notre collection une frappe en noir du «changeling» de Québec et Jacques Poitras nous a fourni récemment une autre missive qui présente cette empreinte en noir, ce qui nous oblige à ajouter l'encre noire dans son utilisation postale à Québec.



*Marque «changeling» de Québec frappée en noir, janvier 1856 (coll. Faucher-Poitras)*

Deux couleurs d'encre ont donc été utilisées à Québec pour frapper cette empreinte sur le courrier : rouge et noire. Telle est la première découverte importante dérivant de notre analyse de la marque postale «changeling» utilisée par le bureau de poste de Québec.

Jacques Poitras a émis une hypothèse séduisante relativement à l'utilisation de l'encre noire quand il a appris qu'elle avait été utilisée à Québec pour les empreintes du type «changeling» : les postiers s'en servaient probablement pour l'apposer en tant que marque de réception, ce qui expliquerait son assez grande rareté !

Nous aurions été enclin à le croire, lorsque nous n'avions qu'un seul pli présentant cette empreinte à l'encre noire. Mais notre ami québécois nous en a montré plus tard deux autres qui comportent le «changeling» de Québec

en tant que marque de réception qui étaient de couleur... rouge !

D'autre part la missive qui date du 18 janvier 1856 a été frappée à l'encre noire, tandis que par la suite ce fut exclusivement en rouge

Tout cela pour dire que nous ne pouvons établir une pratique cohérente dans l'utilisation des encres par le bureau de poste de Québec. Si quelqu'un a une explication plus satisfaisante, nous serons fort heureux de la connaître.

La seule donnée évidente relativement à l'encre employée par le bureau de poste de Québec pour apposer le «changeling», c'est qu'il y a une très grande quantité d'empreintes frappées au moyen d'une encre de couleur rouge tandis qu'une petite quantité seulement l'ont été à l'encre noire.

#### F) Dateur

La différence observée dans la disposition des éléments du dateur dans cette marque nous conduit à en établir deux formes distinctes, ce qui sera une autre caractéristique particulière du bureau de poste de Québec dans son utilisation de la marque postale du «changeling».

#### (1) première forme (1856-1858)

La forme initiale date de l'introduction du «changeling» au bureau de poste de Québec, c'est-à-dire en 1856 (F.W. Campbell, 1958, p. 43) et elle durera au moins jusqu'en 1858.

L'année 1857 vit l'utilisation combinée des deux formes, avec un ordre chronologique tout à fait invraisemblable. En mars ce fut la deuxième forme; on revient ensuite à la pre-

mière forme en juillet avant de l'abandonner complètement en novembre suivant. Cette situation s'expliquerait probablement en fonction de l'humeur des commis en service à ce bureau de poste !



*La première forme du marqueur utilisée en 1857*

La disposition caractéristique de la première forme du dateur inséré dans cette marque postale du «changeling» est la suivante : «quantième» formé par un ou deux chiffres (première ligne), «mois» avec les trois premières lettres de sa désignation anglaise (deuxième ligne) et «année» comprenant les quatre chiffres habituels (troisième ligne).

L'illustration de la page précédente en présente un dessin qui montre la première forme du dateur contenu dans ce type de marque postale du «changeling» utilisée à Québec.

#### (2) deuxième forme (1857-1864)

La seconde forme se présente dans un ordre légèrement différent de la précédente, en ce sens qu'il y a inversion du quantième et du mois.



*La seconde forme du marqueur utilisée aussi en 1857*

Nous voyons d'abord, sur la première ligne du dateur, le «mois» et ensuite, sur la deuxième ligne, le «quantième». Quant à l'année, elle sera comme toujours vue sur la troisième ligne dans le dateur.



Cette présentation des éléments du dateur durera sept ans, soit jusqu'à la disparition du «changeling» au bureau de poste de Québec, probablement au cours de l'année 1864.

*Splendide illustration de la seconde forme du dateur tiré du livre de Boggs*

employée par ce bureau de poste québécois, grâce à l'illustration qui en présente un magnifique dessin sûrement tiré d'une missive connue de Winthrop S. Boggs.

### (3) conclusion

Il y a donc eu, pour le bureau de poste de Québec, du moins en ce qui a trait à la marque «changeling», deux formes d'utilisation du dateur. Et pendant au moins deux ans (1857-1858), il y a eu emploi simultané de ces deux formes distinctes dans le dateur inséré au centre de la frappe. Voilà une autre singularité en ce qui concerne le bureau de poste de Québec dans son utilisation du «changeling».

### G) Lettres dans le dateur

À partir des plis revêtus de l'empreinte du «changeling» ou à défaut de dessins représentant cette marque postale, nous croyions qu'il n'y avait eu, jusqu'à présent, que cinq



*Quelques marques «changeling» du Québec avec lettres dans le dateur. (Dessin de F.Brisse pour celles du haut et celles du bas tirées de J.Charron, 1970).*

bureaux québécois (Montréal, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Ste-Scholastique et Trois-Rivières) à posséder des lettres spéciales (A, B, C ou D) insérées dans le dateur.

Rappelons brièvement l'utilité de ces quatre lettres : «A» indiquait une missive traitée durant le premier quart de travail (de minuit à 6h00). La seconde, «B», se rapportait au deuxième quart de travail (de 6h00 à midi). La troisième, «C», précisait un traitement durant l'après-midi (de midi à 18h00). Enfin, la quatrième et dernière lettre, «D», concluait la journée de travail (de 18h00 à minuit).

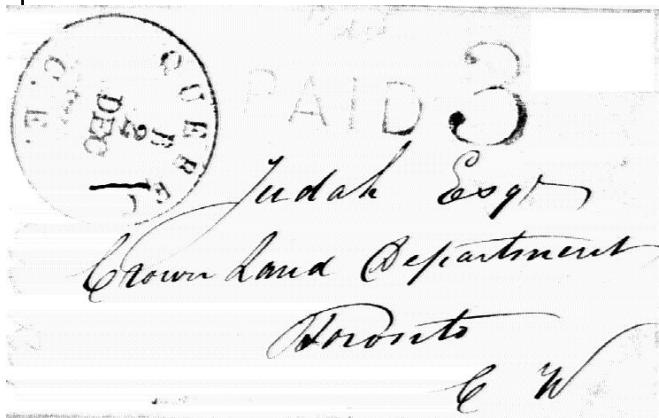
Pour tout bureau de poste présentant dans son empreinte une lettre particulière, nous sommes porté à émettre l'hypothèse qu'il devait employer les trois autres lettres également. Les cas des bureaux de poste de Trois-Rivières (collection personnelle) et de Saint-Hyacinthe (collection d'André Giguère) le prouvent parfaitement bien par les plis appartenant à ces collections privées. Cette situation devrait

s'appliquer logiquement au bureau de poste de Québec dans son utilisation du «changeling» si l'on trouve des empreintes avec une lettre spécifique.

Des découvertes faites en mars 2000 (voir illustration p. 17) obligent à ajouter le bureau de poste de Québec à cette liste restreinte des bureaux ayant eu, dans la partie supérieure du dateur, une lettre particulière : missives du 18 janvier 1856 et 2 décembre 1856.

### (1) première

La première missive, en date du 18 janvier 1856, présente la lettre «D» (illustration p. 17), ce qui indique que ce pli a été reçu durant la soirée à Québec et que le bureau de poste l'a traité dans le dernier quart de travail (de 18h00 à minuit). Il s'agit d'un cachet de réception, puisqu'il est situé au verso.



Lettre « B » dans la marque « changeling » de Québec (collection de l'auteur)

### (2) deuxième

La seconde frappe, en date du 2 décembre 1856, montre la lettre «B», précisant que la poste de Québec a traité cette missive durant la matinée (de 06h00 à midi), en lui apposant un cachet d'origine au moyen d'u-

## BIBLIOGRAPHIE

### A) ARTICLES :

\* Guy des Rivières, «Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence (1763-1863)», Cahiers de l'Académie, opus X, Montréal, 1992, pp. 35 à 44;

\* Guy des Rivières, «Trois-Rivières et les premières marques postales de son histoire», Philatélie Québec, # 97 (avril 1985), pp. 301 à 303;

\* Jacques Nolet, «L'utilisation du «Changeling» à Trois-Rivières (1855-1864)», Philatélie Québec, # 224 (oct.-nov. 1999), pp. 38 à 44;

\* Jacques Nolet, «La marque postale «Changeling» utilisée au Québec (1855-1864)», Philatélie Québec, #230 (octobre 2000), pp. 29 à 34 et 38;

\* Marc-J. Olivier, «Les marques postales du Québec», Philatélie Québec, #110 (août-sept. 1986) à 117 (avril 1987) : en particulier troisième partie, numéro 112, page 95;

### B) OUVRAGES :

\* W.S. Boggs, The Postage Stamps and Postal History of Canada, 1975, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 870 pages;

\* F.W. Campbell, Canadian Postmarks to 1875, 1958, Royal Oak, 76 pages + addenda;

\* F.W. Campbell, Canada Post Offices 1755-1895, 1972, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 191 pages;

\* Jacques-J. Charron, Marques postales du Québec 1763-1875, 1970, Longueuil, 77 pages;

\* Fred Jarrett, Stamps of British North America, 1975, Lawrence, Quaterman, Publications Inc., 595 pages;

\* Robson Lowe, Encyclopaedia of British Postage Stamps, vol. V, intitulé «North America», tome I, 1973, Perth, 760 pages;

\* Anatole Walker, A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1770-1880, Montréal, sans date, 78 pages;

### C) BROCHURE :

\* G. Teyssier et M. Beaupré, Initiation aux marques postales du Québec, 1998, Ste-Foy, Société d'histoire postale du Québec, 63 pages.

ne encre rouge.

### (3) conclusion

Il ne reste plus maintenant qu'à retracer des missives revêtues du «changeling» de Québec comportant les lettres «A» et «C» pour voir se confirmer entièrement l'hypothèse que nous venons tout juste de formuler, à savoir que toutes les lettres au nombre de quatre ont fait normalement partie de l'empreinte du «changeling» apposée par ce bureau de poste.

### N.D.L.R.

*(La suite de cet article paraîtra dans notre prochain numéro)*

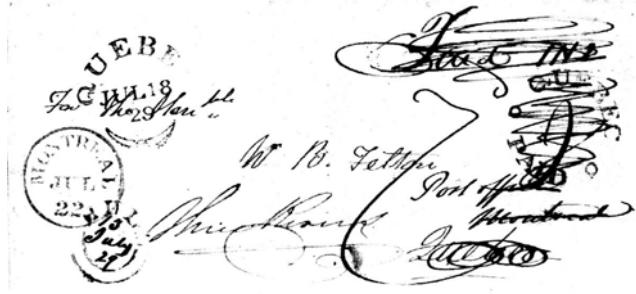
*En recherchant des marques «changeling» de notre collection afin de les reproduire, j'ai trouvé par hasard la lettre «C» dans la marque de Québec, confirmant en cela la prédiction de Jacques. Comme la rédaction de son article était terminée et que les délais d'impression étaient fort courts, nous avons convenu, après en avoir discuté avec l'auteur, de vous présenter en annexe à son article l'illustration de la lettre «C» sur le changeling de Québec.*

Jacques Poitras



*Il s'agit d'une marque de réception en noir datée du 19 janvier 1857, donc environ un mois après la dernière date recensée par Jacques.*

## Un beau pli de notre collection



Christiane Faucher & Jacques Poitras

Il s'agit d'une lettre provenant de l'agent des Terres pour la région de Hull et adressée à W.B.Felton, alors ministre responsable des Terres de la Couronne.

Au départ de Hull, le pli reçut une marque à double cercle brisé (du type 2 de Campbell) datée de Hull du 13 juillet 1829. Il s'agit en fait d'une des toutes premières lettres portant cette marque. Le maître de poste de Hull inscrivit aussi « Paid 1N2 » à la main soit le tarif pour une feuille 301 et 400 milles, la distance Hull-Québec étant de 303 milles.

Felton ayant quitté Québec, le commis fit suivre le pli vers Montréal, il ratura le tarif inscrit à Hull et accola deux marques, soit un fleuron daté du 18 juillet 1829 et une marque « Quebec Paid ». Il écrivit le tarif à la main soit 9dcy (tarif entre 101 et 200 milles).

Entre-temps Felton avait quitté Montréal pour Trois-Rivières! À Montréal on annula la marque de tarification de Québec et on fit suivre à nouveau, en apposant un tampon du type américain de Montréal daté du 22 juillet 1829 et une charge de 7dcy (distance entre 61 et 100 milles) à percevoir par Felton . Le pli rejoignit enfin son destinataire!

# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864) (suite)

Jacques Nolet, (AQEP, AEP)

## III — UTILISATION POSTALE

Puisque le «changeling» utilisé par le bureau de poste de Québec a eu une brève existence, nous pouvons détailler son utilisation postale annuelle entre 1856 et 1864.

### A) 1856

L'expérience nous démontrant la grande difficulté d'acquérir des missives revêtues d'une marque postale datant de la première année de son utilisation, nous ne pouvions malheureusement pas encore en présenter une illustration au moment de la rédaction initiale de cet article. Maintenant, nous pouvons vous en montrer deux beaux exemples : 18 janvier 1856 et 2 décembre 1856.

Grâce à l'amabilité de Jacques Poitras, nous



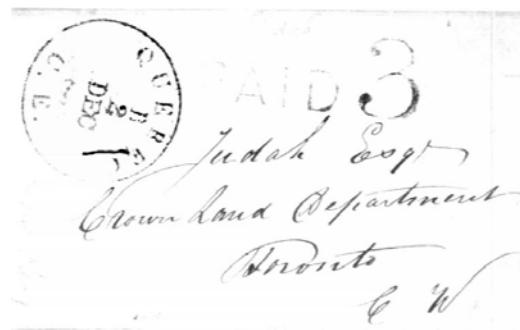
#14 Marque du 18 janvier 1856, portant la lettre «D», coll. Faucher-Poitras

traitée dans la soirée. Il s'agit d'une des dates les plus hâtives de son emploi à Québec.

Pendant longtemps, la deuxième missive

### N.D.L.R.

Nous vous présentons la suite de l'article de Jacques Nolet sur la marque «Changeling» de Québec. L'auteur y étudie l'évolution de cette marque par l'analyse des plis observés. Nous vous référons à la première partie de son article (Bulletin #75, p. 15 à 21) pour la description des divers types et pour la bibliographie.



#15 Missive du 2 décembre 1856 avec lettre «B», collection de l'auteur

(illustration #15) de l'année 1856 nous a laissé perplexe (comme bien des plis de cette époque), à cause de l'année qui était tout simplement illisible. Mais diverses indications actuelles nous permettent de la classer durant cette année-là !

Le plus important de ces indices se rapporte à l'utilisation de la lettre «B» dans son empreinte. Le bureau de poste de Québec ne fit l'emploi d'une lettre dans son marteau du «changeling» que durant la première année de son utilisation dans ce bureau de poste. Voilà pourquoi nous devons classer cette missive en

# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864)

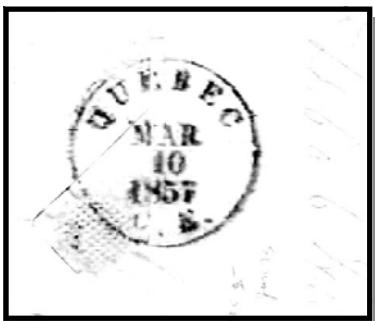
1856, bien que l'année demeure indéchiffrable dans cette frappe.

## B) 1857

Nous avons été plus chanceux avec l'année suivante, car nous pouvons présenter trois missives qui seront très utiles dans la compréhension du «changeling» par le bureau de poste de Québec : 10 mars, 28 juillet et 17 novembre.

Le premier pli, fourni encore une fois par Jacques Poitras, confirmera ce que nous avancions précédemment, à savoir que l'utilisation d'une lettre a

été confinée à la première année d'utilisation de cette empreinte du «changeling» par le bureau de poste de Québec, car dès le début de l'année 1857, elle avait disparu de l'empreinte.

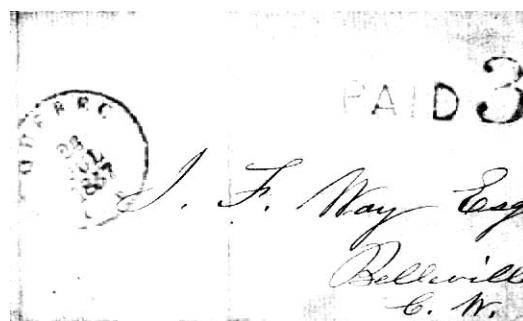


#16 Coll. Faucher-Poitras

1857, montre une frappe sans inclusion d'une lettre quelconque. Ce qui prouve indiscutablement un emploi très réduit dans le temps du lettrage mentionné précédemment.

Confirmant encore une fois ce que nous avan-

cions précédemment, la seconde missive datant du 28 juillet 1857 (illustration #17) illustre la disparition de la lettre supérieure dans l'empreinte du «changeling» utilisée par ce bureau de poste. Envoyée par John Gilchrist, elle fut déposée le jour même au bureau de poste de Québec. Voilà pourquoi la marque «changeling» fut apposée au recto de la missive au moyen d'une encre rouge. Cette correspondance avait pour destination la ville de Belleville, située dans le Canada-Ouest.



#17 Collection de l'auteur

Aucune marque postale ne se trouve côté verso de ce pli.

La troisième et dernière missive qui illustre l'utilisation par ce bureau de poste québécois de la marque postale du «changeling» pour l'année 1857 date du 17 novembre (illustration #18). Il s'agit d'une marque de transit apposée côté verso d'un pli à destination de Toronto. L'empreinte, qui est un cachet de transit, a été apposée au moyen d'une encre de couleur rouge.

## C) 1858

Une autre missive, fournie gracieusement par Marc Beaupré, illustre son utilisation postale en 1858 par le bureau de poste de cette ville importante dans le système postal canadien (illustration #19).

Ce pli, adressé à Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny, reçut deux cachets apposés au moyen d'une encre de couleur rouge : une marque de paiement préalable d'affranchissement (PAID 3) et une



TPM  
La boutique du collectionneur  
depuis 1986

Place Fleur de Lys suite 10  
552, boul. Hamel  
Québec, QC G1M 3E5  
Tél. (418) 524-7894  
Téléc. (418) 524-0092

Centre Innovation  
2360, Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, QC G1V 4H2  
Tél. (418) 653-9021  
Téléc. (418) 653-5915

Internet: [pages.infinit.net/tpm](http://pages.infinit.net/tpm) Courriel: [collection@videotron.ca](mailto:collection@videotron.ca)

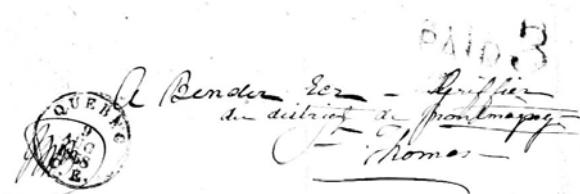
# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864)



#18 Collection Faucher-Poitras

frappe de départ (CHANGELING).

Côté recto de la missive, la marque du «changeling» de Québec fut apposée le 9 août 1858, date de son dépôt au bureau de poste de Québec et probablement traitée le même jour.

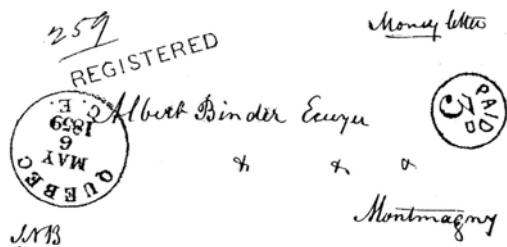


#19 Collection Marc Beaupré

D) 1859

Deux plis illustreront l'utilisation postale du «changeling» en 1859 par le bureau de poste de Québec : le premier originant de Québec (6 mai) et le deuxième provenant de Wakefield (31 août).

Une magnifique empreinte du 6 mai 1859, tirée de l'Initiation aux marques postales du Québec à la page 9, illustre d'abord son utilisation postale pour la présente année (illustration #20).



#20 Collection Marc Beaupré

Adressée à Montmagny, probablement l'ancien Berthier-en-Bas ou Saint-Thomas, la missive a été déposée au bureau de poste de Québec où elle a reçu une oblitération du type «changeling» en date du 6 mai 1859. Il s'agit d'un cachet d'origine. Voilà pourquoi il a été apposé côté recto de la missive et au moyen d'une encre de couleur rouge.

À noter l'utilisation de la deuxième forme du dateur dans le «changeling» utilisé par le bureau de poste de Québec. La netteté de l'empreinte nous permet de très bien discerner cette deuxième forme du dateur (le mois d'abord sur la première ligne, et sur la deuxième ligne, le quantième).

Vous déménagez ?

**Pensez Paradis**  
**Paradis**  
**Déménagement Paradis Ltée**

175, av. St-Sacrement  
Québec (Québec)  
G1N 3X4  
Bur.: (418) 683-2931  
Fax: (418) 683-3365  
Watt: 1-800-463-6636

**ALLIED**  
Membre: Allied Van Lines

FONDÉE EN 1946

**ROURKE**  
LTÉE LTD

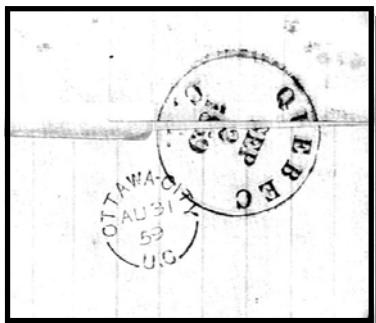
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
GESTION ET LOCATION D'IMMEUBLES

RÉSIDENTIEL  
COMMERCIAL  
INDUSTRIEL

QUÉBEC	MONTRÉAL	OTTAWA
2360, BOULEVARD WILFRID-HAMEL QUÉBEC (QUÉBEC) G1P 2H7		TÉL.: (418) 687-2440 TÉLÉCOPIEUR: (418) 687-9364

# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864)

Même si nous avons évoqué ce pli dans notre aperçu sur les encres employées, nous devons revenir sur ce pli car il présente le tampon en noir du «changeling» utilisé par le bureau de poste de Québec.



#21 Coll. de l'auteur

Originant de Wakefield (illustration #21), localité de la Gatineau sise tout près d'Ottawa, cette missive a été déposée à la poste de cet endroit où elle reçut un cachet d'origine de type «petit cercle brisé» en date du 31 août 1859. La même journée, elle transita par le bureau de poste d'Ottawa (cachet de transit apposé côté verso en date du 31 août 1859) et fut expédiée à Québec, son lieu de destination.

Le bureau de poste de Québec apposa côté verso, à titre de cachet de réception, une empreinte de type «changeling» en date du 2 septembre 1859, avec la deuxième forme du dateur, au moyen d'une encre noire !

## E) 1860

Jacques Poitras nous a fourni, avec sa grande amabilité coutumière, deux autres missives revêtues de la frappe du «changeling» utilisée à Québec pour l'année 1860 : 25 juillet et 7 août.

Une première missive originant de Québec même et à destination de London (Canada-Ouest) a reçu un «changeling» comme cachet de départ en date du 28 juillet 1860. Ce pli, profitant de la franchise postale du fait qu'il était une correspondance officielle, demeure très intéressant à cause des nombreuses marques postales qu'il présente

(illustration #22).



#22 Coll. Faucher-Poitras

La deuxième missive, qui illustrera une autre fois son emploi pour l'année 1860, est présentée par l'illustration d'une marque de réception (apposée au verso du pli) en date du 7 août 1860 (illustration #23) au moyen d'une encre de couleur rouge !



#23 Coll.  
Faucher-  
Poitras

## F) 1861

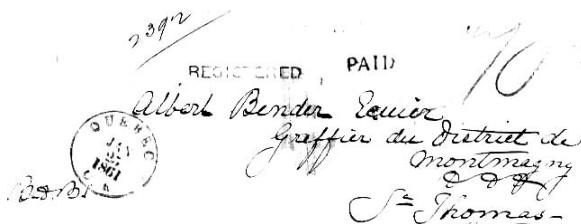
Autre pli adressé à Montmagny (anciennement Saint-Thomas, selon F. W. Campbell dans son ouvrage intitulé *Canada Post Office 1755/1895*, page 154), cette missive illustre son utilisation postale pour l'année 1861.

Plusieurs marques postales se retrouvent sur cette missive (illustration #24), toutes apposées au moyen d'une encre de couleur rouge : REGISTERED, PAID et le CHANGELING.

Cette lettre date du 25 janvier 1861 et montre la deuxième forme du dateur (le mois d'abord, suivi du quantième). Cette pièce postale fort intéressante appar-

# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864)

tient à la collection de Marc Beaupré.



#24 Coll. Marc Beaupré

## G) 1862

L'enveloppe présentant l'utilisation postale de la marque du «changeling» au bureau de poste de Québec pour l'année 1862, date du mois de septembre (illustration #25).

Apposée au bureau de poste même de Québec, elle reçut une marque «changeling» en date du 26 septembre 1862. Il s'agit d'un cachet d'origine. Voilà pourquoi on la retrouve côté recto de l'enveloppe et apposée au moyen d'une encre de couleur rouge.

Elle devait parvenir à London, localité du Canada-Ouest, où elle reçut, côté verso, le cachet de réception suivant : un «petit cercle brisé» de London, en date du 30 septembre 1862.

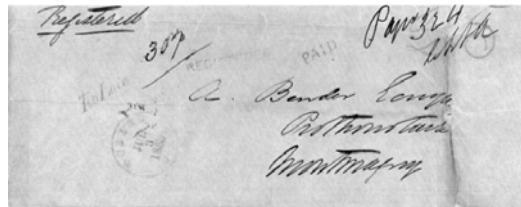


#25 Coll. Roger Narbonne

## H) 1863

Une autre magnifique missive (illustration #26), appartenant également à la collection de Marc Beaupré, indique son utilisation postale pour 1863.

Elle origine du même fonds d'archives, car

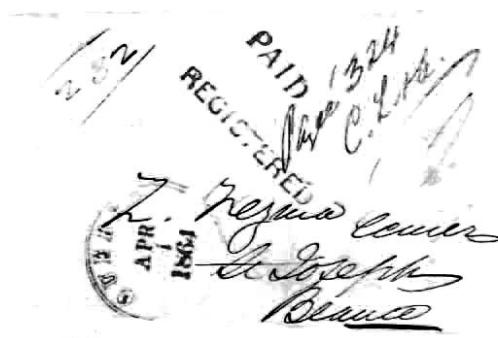


#26 Coll. Marc Beaupré

elle était toujours adressée au protonotaire A. Bender, greffier de la cour de justice provinciale dans le comté de Montmagny.

Magnifique avons-nous dit, car elle présente, côté recto, plusieurs marques postales apposées au moyen d'une encre de couleur rouge : TOO LATE, REGISTERED, PAID et évidemment le CHANGELING en date du 3 juillet 1863.

## I) 1864



#27 Coll. Marc Beaupré

1864 fut la dernière année de son utilisation postale par le bureau de Québec (Jacques Charron, op. cité précédemment, page 7). Une dernière missive

# Utilisation de la marque «*Changeling*» par le bureau de poste de Québec (1856-1864)

(illustration #27), appartenant toujours à la collection de Marc Beaupré, atteste de son emploi tardif.

Cette missive comporte, côté recto, trois tampons apposés à l'encre rouge qui se lisent : REGISTRED, PAID et le CHANGELING en date évidemment du 1er avril 1864.

À moins d'une découverte ultérieure, nous pouvons considérer avril 1864 comme le dernier mois d'utilisation de la marque postale du «changeling» par le bureau de poste de la ville de Québec. Sauf erreur de notre part, c'est ce bureau qui employa le plus tardivement la marque postale du «changeling» dans la province de Québec.

## CONCLUSION

L'étude de l'utilisation d'une marque postale par le bureau de poste de toute localité, de moindre difficulté qu'une analyse d'ensemble d'un type, peut révéler des faits jusqu'alors inconnus et même susciter des interrogations supplémentaires.

Ce fut le cas de l'utilisation, par le vénérable bureau de poste de Québec, de l'oblitération dite «changeling», entre 1856 et 1864, qui révèle concrètement l'inconstance des postiers dans leur emploi d'une marque postale où l'on relève des éléments interchangeables (surtout dans le dateur).

Si notre connaissance est exacte, il s'agit du premier article traitant de l'utilisation du CHANGELING par le bureau de poste de Québec, ce sujet n'ayant jamais été traité par les auteurs d'histoire postale précédemment.

Mais l'état actuel de nos connaissances sur le «changeling» de Québec peut évidemment encore évoluer à la condition expresse de réaliser de nouvelles découvertes par des plis appropriés. Voilà ce que nous pouvons souhaiter, au terme de cette communication, afin de circonscrire définitivement l'utilisation de ce type de marque postale par le bureau de poste de Québec.

## Résumé de l'usage de la marque « Changeling » de Québec

RANG	ANNÉE	MOIS	DATEUR	ENCRE	CACHET	CÔTÉ	PLIS
1er	1856	JANVIER	«A»	ROUGE/NOIRE	ORIGINE/RÉCEPTION	RECTO/VERSOS	DEUX
2e	1857		«A» / «B»	ROUGE	ORIGINE/RÉCEPTION	RECTO/VERSOS	TROIS
3e	1858		«B»	ROUGE	D'ORIGINE	RECTO	UN
4e	1859		«B»	ROUGE/NOIRE	ORIGINE/RÉCEPTION	RECTO/VERSOS	DEUX
5e	1860		«B»	ROUGE/NOIRE	ORIGINE/RÉCEPTION	RECTO/VERSOS	DEUX
6e	1861		«B»	ROUGE	D'ORIGINE	RECTO	UN
7e	1862		«B»	ROUGE	D'ORIGINE	RECTO	UN
8e	1863		«B»	ROUGE	D'ORIGINE	RECTO	UN
9e	1864	AVRIL	«B»	ROUGE	D'ORIGINE	RECTO	UN